

Expression du conseiller n'appartenant pas à la majorité

Où en est on à mi mandat ? l'application du PLU a entraîné une inflation de terrains constructibles, rapidement exploités, entraînant une augmentation de la population, que la municipalité n'avait pas anticipée. Pour y répondre elle a dû agrandir notre restaurant scolaire, et prévoir de nouvelles classes pour les années à venir. Cette augmentation de la population s'est faite uniquement extra muros, laissant le village à ses problèmes de manque de commerces. La Municipalité saura t'elle limiter notre population à 3500 habitants, afin d'éviter le paiement des pénalités liées à la loi SRU, En l'absence des 20% de logements sociaux.

La politique de réfection des chemins est au point mort, un superbe club house de tennis intercommunal (600 000 €) a vu le jour, mais privé de panneaux photovoltaïques, un club house Neoulais, plus modeste aurait permis le financement d'un court de Padel. Mise en eau de l'arbre de vie, fontaine du parvis de la Mairie, dont je n'ose pas vous rappeler le prix. Investissement dans des lampes Led, après la décision d'éteindre notre éclairage la nuit ?... Le projet de l'Avenue de la libération suit son cours, loin du projet initial qui prévoyait 25 logements sur une galerie marchande, 8 logements surmonteront un éventuel carrefour express, associé à une bibliothèque de 300 m2, dont l'utilité reste à démontrer, le projet d'abri routier évalué à 490 000 € est en attente ? Après avoir investi 400 000 € dans la création de la « Passerelle », la construction d'une deuxième Maison du temps libre à 1 million d'€ ttc, empêche budgétairement la réalisation de projets autrement plus structurant tel qu'un centre aéré, et la requalification de la Place du village.

Je vous souhaite pour cette année 2024, la santé bien sûr, et de vivre paisiblement dans notre village embelli, et doté des commerces nécessaires. Neoules Autrement.
Pascal LAUGIER.